

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de la relance

Arrêté du **07 FEV. 2022**

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps des contrôleurs des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2022

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects ;

VU le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 27 janvier 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un examen professionnel portant accès au corps des contrôleurs des douanes et droits indirects,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Monsieur Pierre-Philippe LIDUREAU, directeur des services douaniers, est désigné président du jury de l'examen professionnel pour l'accès au corps des contrôleurs des douanes et droits indirects organisé au titre de l'année 2022.

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par M. Philippe BONNAFOUS repris à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

M.	Philippe	BONNAFOUS	Chef de service comptable de 2 ^e catégorie
Mme	Aline	DILOISY	Contrôleuse principale
Mme	Naïma	IATARNE-LQUYASS	Inspectrice
M.	Kaddour	MANSOURI	Contrôleur principal
M.	Arnold	RIVELON	Inspecteur
Mme	Claire	SIMONETTI	Inspectrice

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **07 FEV. 2022**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Et par délégation,

Le directeur des services douaniers,


S. PICHEGRU